

14 novembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP083-2022

### **France 2030 : Publication d'un nouvel appel d'offres dédié à la surveillance maritime**



Le 12 octobre 2021, France 2030 a été présenté par le Président de la République. Ce plan d'investissement dans l'innovation et l'industrialisation répond aux grands défis de notre temps, parmi lesquels le spatial occupe une place de plus en plus importante. Doté de 1,5 milliards d'euros, le volet « nouvel espace » est opéré pour le compte de l'État par le CNES et Bpifrance.

L'océan est un lieu hautement stratégique et une ressource primordiale pour l'ensemble de la population. Il permet d'échanger de plus en plus durablement, de nourrir une part primordiale de l'humanité et de contribuer de manière essentielle aux cycles de l'eau et du carbone. Sa préservation nécessite une attention forte avec un suivi et une surveillance renforcée du comportement des navires en mer. L'espace est un lieu privilégié d'observation des processus naturels et activités humaines liés à la mer.

Dans ce contexte, les ministres chargés de l'Économie, de la Défense et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont annoncé, le 6 octobre dernier à l'occasion du Comité de pilotage ministériel, l'ouverture d'un appel d'offres pour l'achat de la démonstration d'un service de fourniture de données opérationnelles de surveillance maritime par échantillonnage radiofréquences par satellite, permettant une surveillance accrue des activités en mer, notamment pour la mise en œuvre de diverses politiques publiques.

Au-delà de tous les outils en faveur de la surveillance maritime qui existent déjà au niveau européen (imagerie optique et radar, AIS (système d'identification automatique)), une nouvelle activité complémentaire apparaît avec un fort potentiel pour les acteurs publics français concernés : la détection et la localisation des émetteurs en Radiofréquence que sont les radars qu'utilisent de très nombreux navires.

Cet appel d'offres vise à mettre en relation les fournisseurs de données et les utilisateurs publics en charge de la protection de l'Océan et de la souveraineté des eaux territoriales françaises et de la ZEE. Il devra démontrer l'efficacité du suivi et de la surveillance maritime au travers de la détection RF par satellite et favoriser le positionnement d'acteurs émergents français grâce à l'effet de levier sur le financement privé qu'il permettra, dans un contexte mondial concurrentiel.

**Appel d'offres publié sur [le portail des marchés publics du CNES](#)**

**Le plan d'investissement France 2030 :**

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des dépenses qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir

**CONTACTS**

---

<b>Nathalie Blain</b>	Attachée de Presse	Tél. 01 44 76 75 21	<a href="mailto:nathalie.blain@cnes.fr">nathalie.blain@cnes.fr</a>
<b>Pascale Bresson</b>	Attachée de Presse	Tél. 01 44 76 75 39	<a href="mailto:pascale.bresson@cnes.fr">pascale.bresson@cnes.fr</a>
<b>Raphaël Sart</b>	Responsable Presse	Tél. 01 44 76 74 51	<a href="mailto:raphael.sart@cnes.fr">raphael.sart@cnes.fr</a>
<b>Secrétariat général pour l'investissement</b>		Tél. 01 42 75 64 58	<a href="mailto:contact.sgpi@pm.gouv.fr">contact.sgpi@pm.gouv.fr</a>
<b>Direction générale des Entreprises</b>			<a href="mailto:presse.dge@finances.gouv.fr">presse.dge@finances.gouv.fr</a>
<b><u><a href="#">Photothèque et vidéothèque du CNES</a></u></b>			<a href="mailto:presse.cnes.fr">presse.cnes.fr</a>